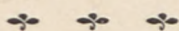


SUPPLÉMENT

NOUVELLES — CONCOURS — EXPOSITIONS



CHRONIQUE

L'ÉTAT ET L'UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

Au cours de la discussion du budget des Beaux-Arts à la Chambre, la question du Musée des Arts Décoratifs, et de son statut à venir, a donné lieu entre M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et les représentants de l'Union Centrale au Parlement, M. François Carnot, et M. Aynard, à un échange de vues très heureux, et dont il peut sortir un grand bien pour l'Union Centrale et pour le public.

C'est par une loi du 12 novembre 1897 que l'État a conclu avec l'Union Centrale une convention spéciale et concédé à l'Union le Pavillon de Marsan et ses dépendances pour y installer ses collections. Cette convention portait que le Pavillon de Marsan, aménagé aux frais de l'Union, reviendrait gratis et tel quel à l'État, avec les collections de l'Union Centrale, quinze années après l'ouverture du nouveau musée. Le Musée des Arts Décoratifs a été inauguré le 25 mai 1905. Il resterait donc encore neuf années à courir avant que la convention soit exécutée, et le musée du Pavillon de Marsan, où l'Union est seulement usufruitière, à titre temporaire, de l'immeuble, et de ses propres collections, deviendrait en 1920 un musée national administré par l'État.

Il est à peine nécessaire de rappeler ici la brillante chronique de l'Union Centrale et de son musée depuis qu'elle a pris possession du palais de la rue de Rivoli, l'excellente organisation du musée et de la Bibliothèque, l'aménagement méthodique et rapide des collections, le nombre, la variété et l'importance

des expositions temporaires qui se sont succédé au Pavillon de Marsan, le charme du milieu, la popularité de la maison et le développement général non seulement de l'activité mais de l'importance morale de l'Union Centrale des Arts Décoratifs.

L'Union Centrale, telle qu'elle existe aujourd'hui, occupe dans la vie artistique de Paris, une place éminente et singulière. Fidèle à ses origines, soutenue par la bienfaitante force acquise de son passé, et presque cinquantenaire déjà, si l'on remonte jusqu'à 1863 et à la fondation de l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, par son musée, par sa bibliothèque, par son enseignement et ses concours, par ses commissions consultatives techniques des diverses industries d'art, arts du bois et de la pierre, du métal, de la terre et du verre, du tissu, du papier, par son contact régulier avec les diverses corporations ouvrières d'art industriel de Paris, elle reste comme en conservatoire national des Arts décoratifs. Son musée, le plus attrayant de Paris, a été aménagé avec tant de goût et d'habileté, que, seul entre les musées français il a pu servir, à ce point de vue, de modèle à l'étranger: on s'en est inspiré, au Musée Métropolitain de New-York, non seulement pour l'installation de la section d'art décoratif mais pour la construction même de l'aile nouvelle qui lui est destinée, et où le meilleur architecte de l'Amérique contemporaine, feu Mac Kim, a adopté les dispositions générales du Pavillon de Marsan. S'il s'agit enfin du présent seulement, et de l'art décoratif con-

temporain, l'Union Centrale est en train de devenir le centre d'essai et de sélection, le *clearing house* des tentatives nouvelles, depuis que, par son association avec le Salon nouveau-né des Artistes Décorateurs, elle lui a donné, chez elle, non seulement son large public et son excellente hospitalité, mais aussi le bénéfice de l'esprit de la maison.

C'est cet esprit qui est le trait le plus remarquable de l'Union Centrale et de son musée: c'est lui qui explique le bien fait d'une influence qui dépasse le but particulier et technique de l'Union, et qui s'étend, à Paris, sur le goût et sur la vie artistique en général. Toute entreprise en définitive, quelle qu'elle soit, ne vaut que par ses éléments spirituels impondérables, et toute œuvre commune ne représente que la somme des volontés et des sentiments qui l'animent. Ce qui symbolise le caractère représentatif de l'Union Centrale, comme la qualité et l'étendue de son action publique, c'est la composition même du rôle de ses membres, de ses commissions, de son bureau où s'associent les artistes et le compartiment de la finance et des grandes affaires, le monde et les chefs des industries d'art, la caste à part des collectionneurs et des curieux et le Parlement, voire l'Académie française et l'Institut.

C'est la collaboration de ces éléments différents, leur collaboration régulière, unanime, éprouvée par le temps, qui fait la force de l'Union Centrale, c'est elle, avec le talent et le dévouement des conservateurs du musée et de la Bibliothèque, qui donne le ton de son activité et inspire ses travaux. Le Pavillon de Marsan est une maison solide, sûre d'elle-même, qui marche bien, tranquillement et à l'aise, qui a de la tradition sans routine, de l'initiative, de l'indépendance, voir de l'audace, mais toujours avec jugement et avec goût, et c'est une maison bien gouvernée, administrée de façon pratique et avec souplesse.

Un dernier trait achève la physionomie de l'Union Centrale et de son musée: par son établissement au Pavillon de Marsan, par son rôle de depositaire de la collection Moreau-Nélaton, par l'hospitalité qu'elle donne à la Société des Amis du Louvre, elle fait moralement partie du Louvre, et sans rien perdre de son indépendance, elle bénéficie de toute

manière de cette précieuse alliance et de ce voisinage illustre.

M. Aynard, en séance de la Chambre, résumait récemment d'un mot modeste et très juste la condition présente de l'Union Centrale en disant que, depuis son entrée au Pavillon de Marsan elle a *pris son aplomb*. Voilà donc une personne morale puissante et bienfaisante qui a derrière elle un demi-siècle de passé, une institution artistique d'un caractère unique qui exerce une influence infiniment utile sur l'art, l'industrie et le goût français, et dont l'activité s'est admirablement développée et épanouie, ces dernières années, depuis son établissement à côté du Louvre, (le seul chiffre annuel des visiteurs de son musée, cent cinquante mille, est assez éloquent), une institution qui sans rien coûter à l'État est nationale, toute dévouée au bien public. Et cette institution, la condition même de son existence, le secret de son influence et de sa prospérité présentes c'est avec la force de l'association, la liberté. Dès lors, on devait nécessairement se demander s'il était réellement avantageux et expédient, pour l'État et pour le public, que le contrat passé entre l'État et l'Union Centrale fût exécuté à la rigueur, et s'il n'y avait pas moyen, dans l'intérêt général, de maintenir tout simplement l'Union Centrale dans l'usage du Palais et dans le gouvernement du musée qui sont le centre de sa prospérité et de son action.

C'est ce qui a fait l'objet principal de la discussion du budget des Beaux-Arts. Le rapporteur lui-même, M. Simyan, y avait fait allusion dans une page de son rapport. M. Aynard, secondé par M. François Carnot, en a pris occasion pour poser clairement et fortement la question devant la Chambre et pour demander au Ministre de l'Instruction publique une prolongation du bail de l'Union Centrale. Le ministre, M. Steeg, qu'on ne saurait trop féliciter de sa largeur de vues, a pris un engagement ferme sur ce point et promis de saisir à bref délai le Parlement d'un projet de loi. La question est maintenant de savoir pour quelle durée la libre disposition du Pavillon de Marsan sera accordée à l'Union Centrale. La solution est simple. Qu'on prenne une question pratique pratiquement. Qu'à une

bonne loi on substitue, dans le même sens, et dans l'intérêt général, une loi meilleure. Une fois le principe accepté du maintien de la gestion de l'Union Centrale, qu'on institue un bail renouvelable à longue portée.

L'État reste propriétaire, c'est entendu. Mais qu'il s'épargne des charge que l'Union Centrale soutient pour lui, qu'il laisse, sans bourse délier, le Musée des Arts Décoratifs s'enrichir pendant une longue suite d'années, qu'il laisse se développer librement et longtemps une des plus vivaces et une des plus remarquables œuvres d'initiative privée qu'il y ait dans notre pays surchargé et appesanti d'administration publique, qu'il évite, dans l'in-

térêt de l'art et du public, de la prendre dans son engrenage, de poser sur une maison puissante et prospère, forte de son unité morale et de sa liberté, sa main lente et engourdie, pleine tout ensemble de parcimonie et de dépenses, ses mouvements, quoi qu'il en aie, toujours embarrassés et massifs. Qu'il ne mutilé pas un arbre indépendant et vigoureux en le transplantant vainement pour le réduire à l'alignement et à la taille du reste de la charmille! C'est une question de bon sens — et ce sera une excellente affaire pour tout le monde, pour l'Union Centrale, pour le public et pour l'État.

FRANÇOIS MONOD.

NOUVELLES DIVERSES

SOCIÉTÉS ARTISTIQUES

Nouvelle modification au règlement de la Société des Artistes Français. — Une nouvelle modification vient d'être apportée au règlement du Salon de la Société des Artistes Français. Le vote des médailles n'aura plus lieu à mains levées devant les œuvres proposées, dans les salles où elles se trouvent exposées. Des propositions seront faites au scrutin secret pour établir la liste des œuvres susceptibles d'être récompensées. Le jour du vote des médailles, ces œuvres seront exposées ensemble, et c'est avec ces facilités de comparaison que le vote aura lieu.

Union des Femmes Peintres et Sculpteurs. — Le Comité de l'Union des Femmes peintres et sculpteurs vient d'être renouvelé. Ont été élues M^{me} Bourgonnier, Salarat, Gallat-Levadé, Bouillon-Toumay et Blanche Laurent.

Le Salon des Cent-vingt. — On annonce la fondation d'un Salon triennal. Il réunira les œuvres de cent-vingt artistes qui se sont fait connaître au Salon de la Société des Artistes Français et de la Société Nationale des Beaux-Arts. Il aura lieu pour la première fois en 1915, au Jeu de Paume du Jardin des Tuileries.

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie des Beaux-Arts a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'architecture, en remplacement de M. Moyaux, décédé.

M. Cordonnier a été élu, au cinquième tour de scrutin, par 18 voix contre 17 à M. Paulin.

Né à Haubourdin (Nord) en 1854, M. Cordonnier est l'élève de son père et de M. André; médaille d'honneur du Salon en 1892, grand prix en 1900, il est l'auteur d'un grand nombre de monuments, parmi lesquels le palais de la Bourse d'Amsterdam, l'hôtel de ville de La Madeleine-les-Lille et le palais international de la Paix à La Haye.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts. — La Société Lyonnaise des Beaux-Arts célébrera en février prochain son vingt-cinquième anniversaire.

MUSÉES ET MONUMENTS

La protection des richesses d'art nationales. Objets Mobiliers. — Le 27 décembre de cette année va expirer le délai imparti par la loi de séparation pour le classement au nombre des monuments historiques des œuvres d'art mobilières et immobilières.

La loi du 9 décembre 1905 avait, par son article 16, qui classait globalement tous les objets d'art conservés dans les édifices culturels, prévu l'intervention dans le délai de trois ans d'un classement définitif qui les frapperait individuellement. Ce premier délai fut prorogé de trois autres années par un article additionnel de la loi de finances de 1909.

Par les soins du service des monuments historiques, près de vingt mille objets ont pu être atteints. Toutefois, il est à présumer que la protection de l'Etat pourrait être étendue à un certain nombre d'œuvres non encore signalées.

En conséquence, M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux beaux-arts, a demandé l'insertion dans la loi de finances de 1912 d'un article additionnel tendant à proroger à nouveau le délai à l'expiration duquel les objets non classés échapperaient à toute sauvegarde.

Legs de M. Moyaux. — M. Moyaux a légué au musée de Valenciennes des œuvres de Gros, de Cogniet, etc., et une série de dessins, parmi lesquels plusieurs morceaux de Poussin.

Les dessins de la Municipalité de Lyon. — On vient de réunir dans un salon de l'Hôtel de Ville de Lyon, une centaine de dessins anciens et modernes des écoles italiennes, françaises, hollandaises, appartenant à la ville et qui étaient demeurés jusqu'ici dispersés en divers locaux. Andrea del Sarto, Tiepolo, les auteurs de crayons français du xvi^e siècle, Lagneau, Lesueur, Watteau, Natoire, Le Prince, Detroy, Huet, Hubert Robert, Ingres sont représentés dans cette intéressante collection. Ces dessins prendront place ensuite dans les collections publiques de Lyon.

Musée de Toulouse. — Un amateur américain, M. Charles G. Weld, a légué au Musée de Toulouse deux œuvres de Falguière, la *Femme paon*, et la *Nymphe Chasseresse*.

La succession de Ziem. — On annonce que les études laissées par Ziem seront distribuées à des musées, notamment à ceux de Dijon, de Beaune, de Marseille, de Nice.

Un Monument à Daumier. — Un Comité d'amateurs marseillais s'est formé pour élever un monument à Daumier dans Marseille, sa ville natale. M. A. Geoffroy, fils de Geoffroy-Duchaume, l'ami de Daumier a composé une maquette destinée à être exécutée en marbre.

Une réplique des "Bourgeois de Calais" à Londres. — On annonce que le *National art collection fund* vient d'acquérir une réplique des « Bourgeois de Calais » de M. Rodin. Le groupe sera offert au gouvernement anglais pour être érigé sur une place publique de Londres.

ENSEIGNEMENT

Cours de l'École du Louvre. — *Histoire de la Sculpture du Moyen Âge et des Temps Modernes* : M. André Michel étudie « l'histoire de la sculpture à la fin du xv^e et au xvi^e siècle, principalement en France et en Italie » les mercredis à 10 h. 1/2. — *Histoire des arts appliqués* : M. G. Migeon traite « des ivoires depuis le Moyen Âge jusqu'à la Renaissance » les vendredis à 2 h. 1/2. —

Histoire de la peinture : M. G. Brière, suppléant, étudie « La Peinture Décorative en France depuis la Renaissance », les samedis à 2 h. 1/2.

Le cours d'*histoire de l'art français aux XVII^e et XVIII^e siècles* donné par M. de Nolhac a pour sujet « L'Architecture et la Décoration du château de Versailles sous Louis XIV. » Le cours a lieu à Versailles les lundis à 2 heures.

Cours d'histoire de l'art de l'Université de Paris, et du Collège de France.

UNIVERSITÉ DE PARIS. — *Histoire de l'art grec à l'époque hellénique*, par M. Max Collignon, de l'Institut, le samedi à 3 heures. — *Les grands problèmes de l'histoire de l'art au XIX^e siècle*, par M. H. Lemonnier, les jeudis à 3 h. 1/4. — Cours libres : *La peinture florentine pendant la seconde moitié du Quattrocento*, par M. C. de Mandach, le lundi à 4 h. 3/4. — *Les dessins français pendant la première moitié du XVIII^e siècle*, par M. Pierre Marcel Lévy, le samedi à 4 h. 3/4.

COLLÈGE DE FRANCE. — *Les Influences littéraires et scientifiques sur les arts de la Renaissance*, par M. Georges Lafenestre, de l'Institut, le mardi et le jeudi, à 10 h. 1/2 du matin.

École des Beaux-Arts et des Sciences Industrielles de la ville de Toulouse. — Sur l'initiative de M. P. Feuga, adjoint au maire, délégué aux Beaux-Arts, le Conseil Municipal vient de décider l'admission des Jeunes Filles, à partir de l'âge de 15 ans, à l'École des Beaux-Arts et des Sciences Industrielles dans les conditions suivantes :

A partir du 1^{er} janvier prochain, les cours oraux d'anatomie, d'histoire de l'art, d'Esthétique, de perspective, de sciences et de mathématiques générales se feront ainsi que l'indique l'affiche scolaire de l'année 1911-1912, déjà éditée. Leur effectif sera mixte et comprendra les jeunes gens et les jeunes filles.

Les cours de modèle vivant peinture et sculpture seront ouverts, dans un atelier qui leur sera particulier, aux jeunes filles, âgées de 15 ans au moins, jugées aptes à les suivre après un concours d'admission.

Les demandes d'inscription devront parvenir au secrétariat de l'École des Beaux-Arts, 5, quai de la Daurade, avant le 3 janvier prochain. Ces demandes écrites devront porter : les noms, prénoms, profession, âge, date et lieu de naissance, adresse de l'intéressée et de la personne responsable de sa famille, signataires de la demande, ainsi que la nomenclature des cours choisis. Un carnet scolaire établi pour chaque élève lui sera remis le jour de sa rentrée contre la somme de 0 fr. 20.

Les cours oraux s'ouvriront le 3 janvier, les cours pratiques après le jugement du concours d'admission qui commencera à l'École le 3 janvier à 8 heures du matin et comportera une épreuve générale de dessin d'après la ronde bosse sur feuille de papier Ingres au crayon Conté et à l'estompe; une tête d'expression sur toile de 10 (figure) pour les élèves peintres; la même tête modelée pour les élèves sculpteurs.

CONCOURS



A propos de notre dernier concours d'affiches. — Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs, qu'en plus des trois projets primés, la Maison Marie Brizard et Roger s'est rendu acquéreur de deux autres œuvres dont la conception lui a paru intéressante. Ce sont les projets de MM. L. Bottier, Victor Debec.



Concours des grands Magasins du Printemps.

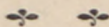
— Sous le patronage de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, les magasins du Printemps ouvrent entre les artistes français un double concours : l'un pour un **service de table** en faïence, terre de fer, ou porcelaine, comportant 12 pièces (soupière, légumier, plats, ravier, saucière, saladier, sucrier, compotier, assiettes, etc. — l'autre pour un **service de verres de table** en cristal gravé ou taillé, comportant neuf modèles de carafes, carafons et verres.

Primes du premier concours : 1500, 800 et 600 fr. — Primes du second concours : 800, 450, 300 et 200 francs. — Les auteurs des projets édités perçoivent un **droit de 10 0/0** sur le prix des ventes.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Grands Magasins du Printemps. — Dépôt des projets — (dessins ou maquettes en plâtre) — aux Magasins du Printemps le 11 février 1912, avant cinq heures de l'après-midi.



Le Monument du tzar Alexandre II. — Le comité du monument qui doit être élevé à Saint-Petersbourg à la mémoire du tzar Alexandre II, vient de décerner, à la suite d'un concours international, le cinquième prix de mille roubles, pour la maquette de la statue, à MM. Léopold Bernstamm et Albert Guilbert, de Paris, et le second prix de cinq cents roubles, pour le socle du monument, à M. Constant Bernard, de Paris également.



EXPOSITIONS



L'Exposition des "Pompiers". — On annonce comme devant avoir lieu à la fin de janvier et en février, à la galerie G. Petit, une exposition de « Pompiers ». Les *Pompiers* — le nom a été plaisamment pris par les artistes eux-mêmes — sont MM. Dagnan-Bouveret, Aimé-Morot, Merson, Verlet, Injalbert, Harpignies, Pointelin, etc. Cette exposition serait une espèce de protestation contre le bruit exagéré qui se fait autour des expositions dérivant du Salon des Indépendants et des artistes qui s'y rattachent.

Le monument Boucicaut de Hirsch. — Le jury du concours ouvert pour le monument à élever à M^{me} Boucicaut et à la baronne de Hirsch, a prononcé son premier jugement.

Dans les cinquante projets envoyés par les concurrents, le jury en a choisi trois qui sont, d'ores et déjà, primés en raison de ce choix, mais dont le classement définitif n'aura lieu qu'après exécution à demi-grandeur. Ce sont les projets de MM. Moreau-Vauthier, Jouan et Hippolyte Lefebvre.



Concours de la ligue Maritime française. —

Nous donnons ci-dessous les résultats des concours annuels pour 1911.

7^e CONCOURS D'ART DÉCORATIF. — *Premier Prix* : M^{lle} Marguerite Robida (École du Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs); M. Emmanuel Fournier des Corats. — *Deuxième Prix* : M. Edouard Florquin; M. Georges Capon (École Germain Pilon); M. Robert Buron. — *Troisième Prix* : M. Charles Feuillatre (École Nationale des Arts Décoratifs); M. Edgar Dinart (École Nationale des Arts Décoratifs). — *Mentions* : M^{lle} Marguerite Lehucher (École du Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs); M^{lle} Jeanne Beaupuy (École du Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs); M. Alexis Faguet; M. Henri Quenneville.

4^e CONCOURS DE TRAVAUX FÉMININS. — *Premier Prix* : M^{lle} Marguerite et Marie-Thérèse Lehucher (École du Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs); M^{lle} Thérèse Thoulet; M^{lle} Germaine Bories (École du Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs). — *Prix d'exécution* : M^{lle} Marcelle Dumondel (École Nationale des Arts Décoratifs); M^{lle} Marie-Thérèse Lehucher (École du Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs). — *Deuxième Prix* : M^{lle} Elisabeth Mersey; M. et M^{me} Fournier des Corats; M^{lle} Lucienne Loyeux.

EXPOSITIONS OUVERTES



PARIS

Musée Galliéra. — Exposition générale d'art appliqué, en janvier.

Musée du Louvre. — Exposition des acquisitions récentes du département, de la peinture et des dessins, dans la salle des Portraits.

Musée du Luxembourg. — Exposition des peintres italiens et espagnols, dans la salle étrangère.

Musée Cernuschi. — Exposition de tapis chinois. — Exposition d'armes et d'armures japonaises (collection du D^r Méne) — au Musée Municipal Cernuschi, avenue Velasquez.

Galerie Brunner, 11, rue Royale. — Exposition des *Quelques*, jusqu'au 16 janvier.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes. — Exposition du Greyhound-Club, du 10 au 30 janvier.

Galerie Druet, 20, rue Royale. — Exposition Hayden, du 8 au 20 janvier. — Exposition Félix Vallotton, du 22 janvier au 3 février.

Galerie Durand-Ruel, 16, rue Laffitte. — Exposition de M. Frank Brangwyn, du 15 au 30 janvier.

Galerie Grubriczy, 14, rue de Richelieu. — Exposition d'œuvres récentes de M. Gaetano Prévati. — Exposition d'artistes divisionnistes italiens: Fornara, Maggi, Ramponi, Zanon, Zoccardi, Muiozzi, Prada, Bonomi, Longoni, Cinotti, et des sculpteurs Andréotti, Médardo Rosso, Bugatti, Troubeskoi, du 15 janvier au 15 février.

Galerie Henri Manuel, 27, rue du Faubourg Montmartre. — Exposition de peinture, sculpture, bijoux d'artistes modernes, jusqu'au 15 janvier.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze. — Exposition de la « Cimaïse », du 2 au 10 janvier.

Galerie Reitlinger, 12, rue La Boétie. — Exposition d'objets d'art moderne, jusqu'au 15 janvier (Œuvres de MM. Bastard, Bouchard, Brandt, Coudyser, Dammouse, Decœur, Dunand, Hallou, Jallot, de M^{me} Ory-Robin, de Félice, René-Jean.)



DÉPARTEMENTS

ANGERS. — Exposition de la Société des Amis des Arts, jusqu'à février 1912.



ÉTRANGER

CHICAGO. — Exposition de la « Société de Peintres et de Sculpteurs » (ancienne Société Nouvelle), du 4 au 28 janvier.



EXPOSITIONS ANNONCÉES



PARIS

Musée Galliera. — Exposition de la Broderie, été de 1912.

7^e Salon de la Société des Artistes Décorateurs. — Au Pavillon de Marsan, du 22 février au 26 mars.

Musée des Arts décoratifs (Pavillon de Marsan). — 3^e Exposition de l'estampe japonaise, Outamaro et son école, du 15 janvier au 15 février. — Exposition de l'œuvre de Daniel Vierge du 15 janvier au 15 février. — Exposition des dons de M. Maciet en avril. — Exposition de l'œuvre de M. Jules Chéret en mai.

Galerie des Artistes Modernes, 19, rue de Caumartin. — Exposition du Syndicat des Femmes peintres et sculpteurs, en janvier. — Exposition de M. Parisani, du 24 janvier au 10 février. — Exposition de la Société « L'Acanthe », en février. — Exposition d'un groupe de Peintres Modernes, du 29 janvier au 10 février. — Exposition de M. Alexandre Lunois, du 1^{er} au 15 mars. — Exposition de M. Pierre Waidmann, du 15 au 31 mars. — Exposition de M. Georges Bergès, en avril.

Galerie Bernheim, rue Richepanse. — Exposition des Futuristes, du 5 au 24 février. — Exposition de M. Lucien Simon, du 26 février au 9 mars. — Exposition de M. Chabaud, du 11 au 23 mars. — Exposition de M^{me} Desvolvé-Carrière, du 25 mars au 6 avril.

Galerie Boutet de Monvel, 13, rue Tronchet. — Exposition de M. Prudhomme du 15 janvier au 1^{er} février.

Galerie Devambez. — Exposition de M. Alexandre Altmann, du 1^{er} au 15 février. — Exposition de M. Auburtin, du 15 au 29 février. — Exposition M. Benjamin Rabier, en mars. — Exposition de M. Pierre Mortier, du 1^{er} au 15 avril. — Exposition de M. Leprince Ringuet, du 1^{er} au 15 mai. — Exposition de M. Ladureau, du 15 au 30 mai.

Galerie Druet, 20 rue Royale. — Exposition annuelle. Groupe composé de René Piot, Maxime Dethomas, Georges Desvallières, Jules Flandrin, Georges Rouault, Albert Marque, Charles Guérin, M^{me} Marval, Paul Baignières, Georges Dufrenoy et deux invités, du 4 au 19 février. — Exposition M^{me} Marval, du 19 février au 2 mars. — Exposition Louis Valtat, du 4 au 16 mars. — Exposition Baruetta, du 18 au 30 mars. — Exposition annuelle. Groupe composé de Albert Brault, Othon Friesz, André Methey, Francis Jourdain, Charles Camoin, Henri Manguin, Albert Marquet, Jean Puy, Raoul de Mathan, Lehman et deux invités, du 1^{er} au 13 mai. — Exposition Jules Flandrin, du 13 au 25 mai. — Exposition Henri Manguin, du 27 mai au 8 juin. — Georges Desvallières, du 10 au 22 juin.

Galerie Durand-Ruel, 16, rue Lepeletier. — Exposition de la Société Moderne, du 5 au 24 février.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze. — Du 17 au 30 janvier. Exposition de MM. Chevalier, F. Bouchot, Villon. — Du 24 janvier au 10 février: Exposition des « Pompiers ». — Du 1^{er} au 15 février: Exposition de MM. Rosenstock et Lesage. — Du 11 au 18 février: Salon des Aquarellistes Français. — Du 16 au 31 mars: Exposition de MM. Vignal, Saladin, de